

Bruxelles, le 27 avril 2021 (OR. en)

8187/21

Dossier interinstitutionnel: 2021/0075(NLE)

FISC 67 ECOFIN 387 ENER 141

NOTE POINT "I/A"

| Origine: | Secrétariat général du Conseil |
|---------------|---|
| Destinataire: | Comité des représentants permanents (2e partie)/Conseil |
| N° doc. Cion: | 7555/21 - COM(2021) 152 final |
| Objet: | Décision d'exécution du Conseil autorisant la République de Croatie à appliquer une exonération fiscale au gazole utilisé pour l'exploitation de machines destinées au déminage humanitaire, conformément à l'article 19 de la directive 2003/96/CE |
| | - Adoption |

- 1. Le 31 mars 2021, le <u>Conseil</u> a reçu la <u>proposition de la Commission</u>¹ relative au sujet visé en objet.
- 2. Aucune objection n'a été soulevée quant au fond de cette dérogation au sein du groupe "Questions fiscales" (Fiscalité indirecte).
- 3. Compte tenu de ce qui précède, <u>le Comité des représentants permanents</u> est invité à suggérer au Conseil:
 - d'adopter, en point "A" de l'ordre du jour d'une prochaine session, la décision d'exécution visée en objet, dont le texte, mis au point par les juristes-linguistes, figure dans le document 7892/21;

Doc. 7555/21.

8187/21 zin/AA/ms 1 ECOMP.2.B **FR**

- compte tenu de l'urgence, si aucune session formelle du Conseil ne se tient avant le 12 mai 2021, de décider, conformément à l'article 12, paragraphe 1, premier alinéa, du règlement intérieur du Conseil et à l'article 1^{er} de la décision 2020/430 du Conseil, prorogée par les décisions (UE) 2020/556, (UE) 2020/702, (UE) 2020/970, (UE) 2020/1253, (UE) 2020/1659, (UE) 2021/26 et (UE) 2021/454 du Conseil, de recourir à la procédure écrite pour l'adoption du texte de la décision d'exécution du Conseil autorisant la République de Croatie à appliquer une exonération fiscale au gazole utilisé pour l'exploitation de machines destinées au déminage humanitaire, conformément à l'article 19 de la directive 2003/96/CE dont le texte figure dans le document 7892/21;
- de décider de faire publier ladite décision d'exécution au Journal officiel.

8187/21 zin/AA/ms Z

ECOMP.2.B FR